

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 003\_2021**

**Séance du vendredi 2 avril 2021**

L'an deux mil vingt et un,  
Le vendredi 2 avril à dix-neuf heures ;

Le Conseil Municipal s'est exceptionnellement réuni à la salle Victor Dehaine, pour garantir le respect des gestes barrières en cette période de crise sanitaire, sous la présidence de Madame Jocelyne DURUT, Maire, en suite de convocation en date du 30 mars 2021 dont un exemplaire a été affiché en Mairie.

**Étaient présents :** Mme Jocelyne DURUT, Maire ; M. Philippe BLERVAQUE, Mme Catherine WILLEMS, M. Eddy ROLIN, Maire-adjoints ; M. Clément WALBROU, Mme Justine DURETETE, Mme Catherine GOEDGEBUER, M. Thierry HENNION, Mme Elisabeth PHILIPPOT, M. Francky SALON, Mme Virginie VASSEUR, Mme Brigitte DELANNOY, M. Bertrand TRINEL, Conseillers municipaux.

**Etaient excusés :**

M. ROSKOSCHNY Maxime ayant donné procuration à M. Eddy ROLIN,  
Mme Domitille DENEUVILLE a donné procuration à M. Bertrand TRINEL.

**Secrétaire de séance : Mme Catherine WILLEMS.**

**Fin de la séance : 20h53**

L'Assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

**OBJET : VOTE DU COMPTE DE GESTION 2020 – VILLE.**

**VU :**

Le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 20121-29 et L. 2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion ;

Le compte de gestion de la commune d'Haverskerque pour l'exercice 2020 dressé par le Trésorier de Merville ci-annexé (*Annexe 2*) ;

La conformité des écritures comptables par le Trésorier de Merville des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, des titres de recettes émis et des mandats de paiement ordonnancés, des écritures d'ordre prescrites ;

**CONSIDERANT** que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020 y compris celles de la journée complémentaire,

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'année 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**Le Conseil Municipal,**

**Après avoir entendu le rapport de M. Phillipe BLERVAQUE, Maire-adjoint,**

**Et après avoir délibéré,**

**DECIDE à l'unanimité de :**  
**(15 voix POUR)**

- **DECLARER** que le compte de gestion de la commune d'Haverskerque pour l'exercice 2020 dressé par le Trésorier de Merville, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

**Jocelyne DURUT,**  
Maire d'HAVERSKERQUE

